

Colmar mag

#6 DÉVELOPPEMENT DURABLE "AGENDA 21"



Colmar



www.colmar.fr

colmar.tv



Découvrez la version digitale sur

l'App Store

Google play

ÉDITO



Plus de contenu sur



On peut tourner le défi du développement durable dans tous les sens et prendre tous les engagements internationaux possibles, une conclusion finit toujours par s'imposer : le véritable changement ne pourra venir que de la base, du local. En 1972 déjà, lors du 1^{er} sommet sur l'environnement, René Dubos le mit en évidence en lançant cette formule : « penser global, agir local ».

En France, incitées par la Commission européenne et par l'Etat français, les collectivités territoriales sont motrices du changement. Parmi elles, la Ville de Colmar, son agglomération et plus largement le Grand Pays de Colmar prennent leur part de responsabilité dans la limite de leurs compétences.

En 2009, la Ville de Colmar a défini et adopté son Agenda 21 et en 2010, elle a adhéré à la Convention des Maires pour une énergie locale durable. Ces deux textes lui servent aujourd'hui de boussole pour mettre en œuvre et évaluer ses actions. Ainsi, Colmar s'est par exemple engagée à réduire de plus de 20% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020. Cet engagement oblige Colmar à régulièrement mesurer ses efforts et à obtenir des résultats. Ce dossier a largement été construit sur la base du dernier bilan d'étape ayant été réalisé en 2015, avec les chiffres de 2013 (le recueil et l'analyse des données nécessitent ce recul). Vous trouverez donc au fil de ces pages, une synthèse des principales actions mises en œuvre sur Colmar en faveur du développement durable.

Prises indépendamment les unes des autres, elles n'influeront pas sur notre climat. Cumulées, elles donnent des résultats non négligeables. Surtout, elles marquent la volonté de toute une agglomération d'apporter sa contribution au plus grand défi de notre siècle. C'est aussi ce que nous avons voulu témoigner en adoptant la Déclaration universelle des droits de l'humanité le 21 novembre dernier, en présence de Mme Corine Lepage, ancienne Ministre de l'environnement, corédactrice de cette déclaration.

Gilbert Meyer – Maire de Colmar

SOMMAIRE

DÉVELOPPEMENT DURABLE "AGENDA 21"

4

ÉCONOMIE TROUVER LE JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE LES ACTIVITÉS HUMAINES ET LEUR COÛT ÉNERGÉTIQUE

⁵⁻⁶ Vers un habitat moins
consommateur d'énergie

⁷ Éclairage public

⁸⁻⁹ Mobilité

10

ÉCOLOGIE AUGMENTER ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL

¹¹⁻¹² Préserver et développer
la nature en ville

¹³⁻¹⁴ Préserver le patrimoine naturel
en gérant mieux ses déchets

¹⁵ Chauffage urbain,
le choix du bon « mix »

16

SOCIAL VERS LE MIEUX VIVRE ENSEMBLE

¹⁷⁻¹⁸ Coopération décentralisée

¹⁹⁻²⁰ Mobilisation citoyenne

²¹⁻²² Un nouvel urbanisme

Colmar Mag #16 - Développement durable "Agenda 21"
Mairie de Colmar - service communication
1 place de la mairie - BP 50 528
68021 Colmar Cedex
03 89 20 67 53

Directeur de la publication : Yves Hemedinger
Rédacteur en chef : Sylvie Maurutto,
sylvie.maurutto@colmar.fr

Rédacteur en chef-adjoint version print :
Clarisse Glénat, clarisse.glenat@colmar.fr
Rédacteur en chef-adjoint version numérique :
Frédéric Macler, frederic.macler@colmar.fr

Rédacteurs : Hélène Berthomieu, Claire Kaemmerlen,
Claire Lempereur, Pierre Nogues, Jean-David Sager,
Delphine Sivignon, Marie-Laure Vonderscher
Photographies : mairie de Colmar - service
communication, Pictural, Frédéric Maigrot

Maquette et réalisation : Maetva
Impression : Grai étiquette

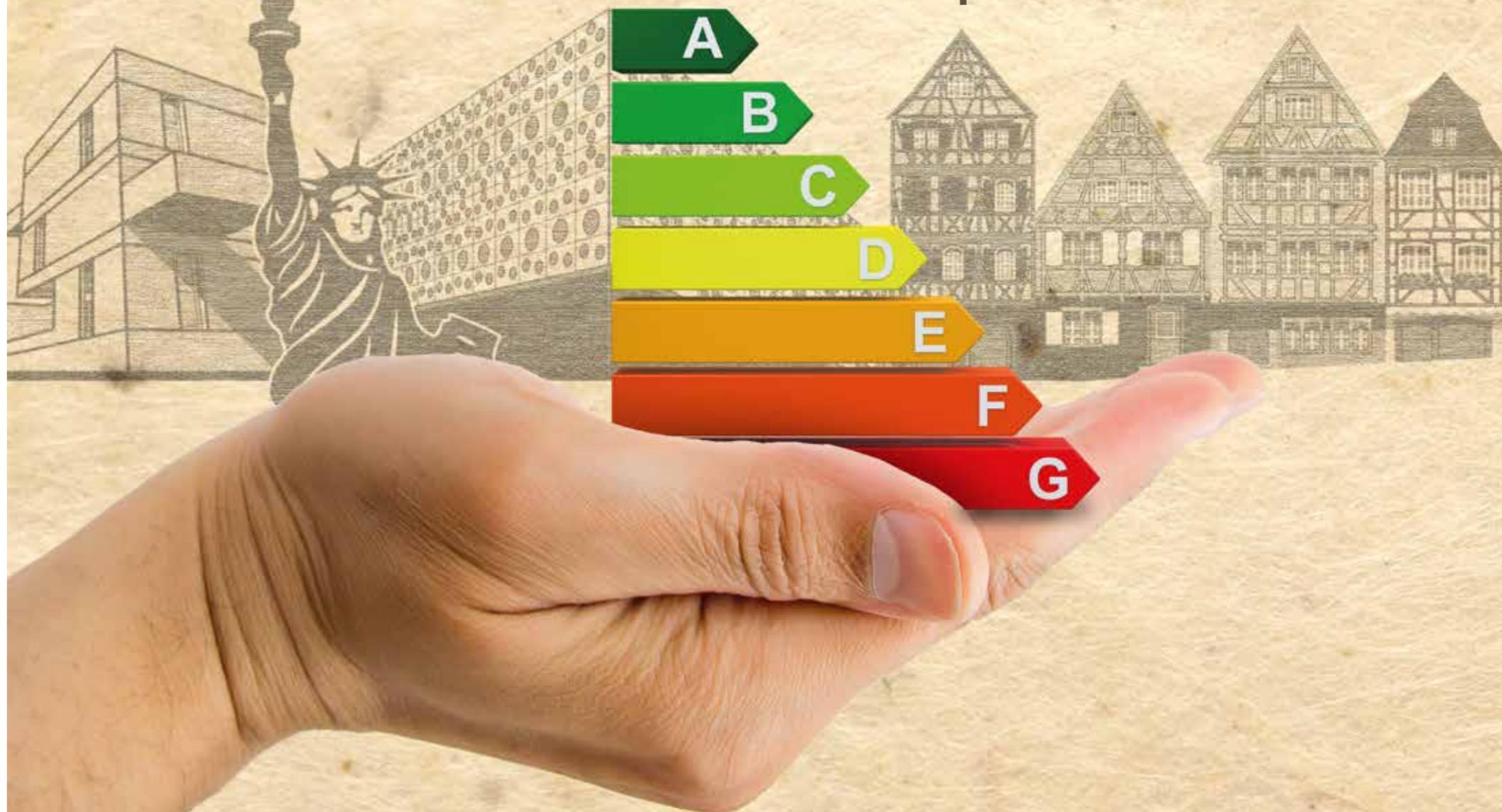
Tiré à 2 000 exemplaires sur papier recyclé
Distribution : mairie de Colmar - service
communication
www.colmar.fr



Colmar

ÉCONOMIE

TROUVER LE JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE LES ACTIVITÉS HUMAINES ET LEUR COÛT ÉNERGÉTIQUE





VERS UN HABITAT MOINS CONSOMMATEUR D'ÉNERGIE

Le secteur du bâtiment est le plus gros consommateur d'énergie en France, avant les transports et l'industrie. Il est également à la source d'importants rejets atmosphériques. Le chauffage des logements représente à lui seul environ 1/4 des rejets de gaz à effet de serre.

Réduire la consommation d'énergie et les rejets atmosphériques du secteur du bâtiment est donc une priorité de Colmar Agglomération. Cette thématique constitue d'ailleurs un axe stratégique des plans d'actions (Convention des maires, Agenda 21, Plan climat...) développés sur son territoire.

Dans ce cadre, différentes initiatives sont mises en œuvre telles que :

- **Un programme d'économies d'énergie sur les bâtiments municipaux**, avec la réalisation de diagnostics thermiques des bâtiments publics, accompagnés de travaux de rénovation énergétique représentant plus de 5 M€ d'investissement, en 5 ans.
- **Un schéma directeur d'aménagement lumière pour optimiser l'éclairage public** qui permet des baisses significatives des consommations énergétiques et des coûts d'exploitation-maintenance, et moins de pollutions lumineuses.
- **L'extension de la thermographie aérienne** à 40 communes du Grand pays de Colmar. Cette cartographie est consultable sur Internet (grandpays.colmar.fr) ou à l'Espace info-énergie (32 cours Sainte-Anne). Ces données permettent d'identifier les déperditions thermiques de la toiture des habitations, ce qui incite ensuite les propriétaires à entreprendre, si nécessaire, des travaux d'isolation.
- **Le développement du conseil en direction des particuliers avec l'Espace info-énergie**. Ouvert à tous, il propose des conseils indépendants et gratuits pour accompagner tous les projets de rénovation énergétique, du diagnostic à la réalisation, en passant par la conception, le choix des prestataires et les financements.
- **La création de dispositifs d'aide de la collectivité** à la rénovation énergétique et au développement d'énergies renouvelables, avec des subventions pouvant aller jusqu'à 6 000 € par logement (renseignements auprès des conseillers Espace info-énergie).
- **La création d'une plateforme de rénovation énergétique Oktave**.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DANS LES MAISONS INDIVIDUELLES



« OKTAVE » est un véritable service clé en main, une plateforme de rénovation énergétique des maisons individuelles, au niveau bâtiment basse consommation (BBC).

Vous êtes propriétaire d'une maison individuelle et vous souhaitez effectuer une rénovation énergétique complète de votre logement ?

Le service OKTAVE vous propose un accompagnement, tout au long de votre projet, depuis le diagnostic et les premières réflexions, jusqu'à la réception des travaux, en passant par l'optimisation financière du projet et la mise en relation avec des groupements d'entreprises.

En somme, tout est à gagner avec OKTAVE : plus de confort, plus d'économie sur les factures de chauffage, une simplification des démarches, l'amélioration de la valeur patrimoniale de votre bien... et la satisfaction d'agir en faveur du climat !



Plateforme rénovation
énergétique OKTAVE

32 cours Sainte-Anne
BP 88197 - 68004 Colmar
Tél : **03 69 99 55 70**
oktave.grandpays@colmar.fr



Espace info-énergie

32 cours Sainte-Anne
BP 88197 - 68004 Colmar cédex
Tél : **03 69 99 55 68**
espaceinfoenergie@agglo-colmar.fr



Les professionnels du bâtiment bénéficient également du dispositif OKTAVE :

- la plateforme propose aux artisans locaux des formations sur la rénovation énergétique complète et performante,
- les entreprises sont invitées à se constituer en groupement, pour offrir les meilleurs services,
- grâce à leur montée en compétence et une offre commerciale optimisée, les citoyens seront satisfaits et les entreprises auront plus de chantiers !

La création d'un pôle « synergie » :

Pour gagner encore en efficacité, les services de l'Espace info-énergie, de la plateforme de rénovation énergétique OKTAVE et du Plan climat air énergie territorial, se sont regroupés au sein d'un pôle « synergie » énergie - air - climat.

La mutualisation de ces services permet d'offrir encore davantage de services aux collectivités, aux entreprises et aux habitants.

OKTAVE est un dispositif créé dans le cadre de la démarche Plan climat du grand pays de Colmar et soutenu par l'agence de la maîtrise de l'énergie et de l'environnement.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

VOIR MIEUX, PAYER MOINS



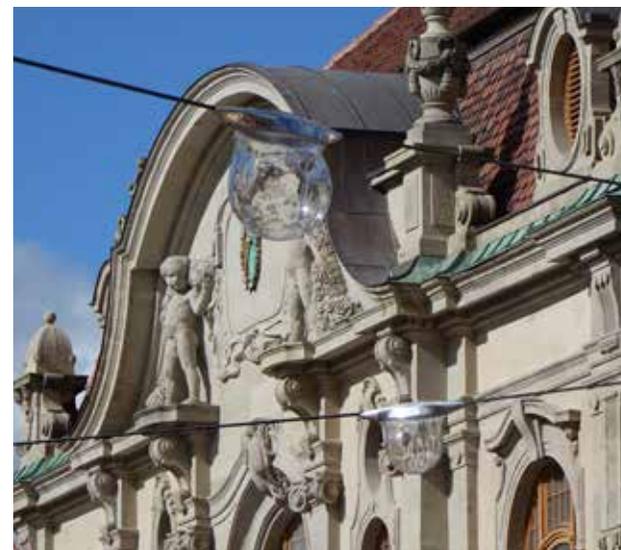
La Ville de Colmar a lancé en 2008 son schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL).

Le SDAL est un document technique qui encadre les différents projets d'éclairage public à venir. Partant d'un diagnostic du réseau, il impose le respect des normes et recommandations en matière de sécurité et de confort visuel des usagers. Il permet de définir le juste niveau d'éclairage, le type de mobilier et les règles d'implantation, ce qui permet aussi d'effectuer des économies de fonctionnement. Enfin, le SDAL a pour objectif de fournir partout en ville un éclairage de qualité qui respecte l'environnement. C'est le cas par exemple de l'opération de remplacement des lampes à vapeur de mercure qui a eu lieu de 2012 à 2014. Au titre de la lutte contre la pollution lumineuse et de son engagement dans la maîtrise de la demande en énergie, la Ville a lancé une réflexion sur l'extinction de certains secteurs pendant une plage horaire peu fréquentée par la population, et une autre, pour l'extinction des parcs, zones de stationnement et d'un quartier résidentiel pendant les heures creuses de nuit.

Pour atteindre ses objectifs, Colmar emploie également les nouvelles technologies. Des luminaires équipés de LED sont ainsi progressivement implantés. Ils permettent de moduler l'éclairage. En outre, la technologie LED est utilisée à 100 % depuis plusieurs années pour les illuminations de Noël.

Enfin, la Ville s'est engagée dans un programme de rénovation et de modernisation des installations dévolues à la mise en valeur de son patrimoine. L'objectif est de rénover les installations vieillissantes, dont certaines sont même vétustes, tout en enrichissant les mises en lumière et en révélant encore davantage l'identité singulière de la Ville.

Un nombre résume l'attention que Colmar porte à son réseau d'éclairage public : l'âge moyen des installations lumineuses est passé de 19 ans à 12,45 ans en une décennie !



MOBILITÉ

LES MODES DE TRANSPORTS

Le secteur des transports est également consommateur d'énergie et producteur de rejets atmosphériques nocifs pour notre santé comme pour notre environnement. La Ville de Colmar et Colmar Agglomération s'engagent donc dans la promotion de modes de transport plus respectueux.



Avec les sociétés d'économie mixte dépendant de la Ville, la Ville de Colmar et Colmar Agglomération se sont lancées dans une politique d'acquisition de véhicules moins consommateurs d'énergie et plus propres :

- Commande groupée pour l'achat de véhicules électriques à destination de la Ville, de l'Agglomération, de VIALIS, de la Colmarienne des eaux, de la Colmarienne du logement et de la Société colmarienne du chauffage urbain.
- Passage progressif de la flotte des bus TRACE au gaz naturel. Objectif atteint à plus de 90 % en 2015.

Colmar cherche aussi à promouvoir l'utilisation des véhicules électriques auprès du grand public :

- Création de six bornes (12 prises) de recharge dans les parkings de Colmar pour les véhicules électriques individuels, sachant que l'accès en est libre et gratuit, et que l'utilisateur a en plus droit à une réduction de 50 % sur le tarif du parking.
- Subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique.
- Développement de pistes et voies cyclables.

Il s'agit également de mettre en place des actions en faveur de déplacements alternatifs plus économes et moins polluants. La création d'un parking relais pendant la durée des marchés de Noël en est une. Grâce à la navette bus gratuite qui amène les visiteurs jusqu'au centre-ville, ce sont tous les ans des milliers de véhicules qui s'arrêtent en périphérie de la ville, qui consomment moins de carburant et donc, polluent moins. Quatre parkings ont été créés spécialement pour le covoiturage, rue de la Semm, route de Bâle, route de Strasbourg et rue Frédéric Chopin sachant que d'autres parkings en ville réservent des places pour ce mode de transport alternatif. Une page a en outre été créée à l'attention des « covoitureurs » sur le site Internet de la Ville de Colmar.



ET LE VÉLO DANS TOUT ÇA ?

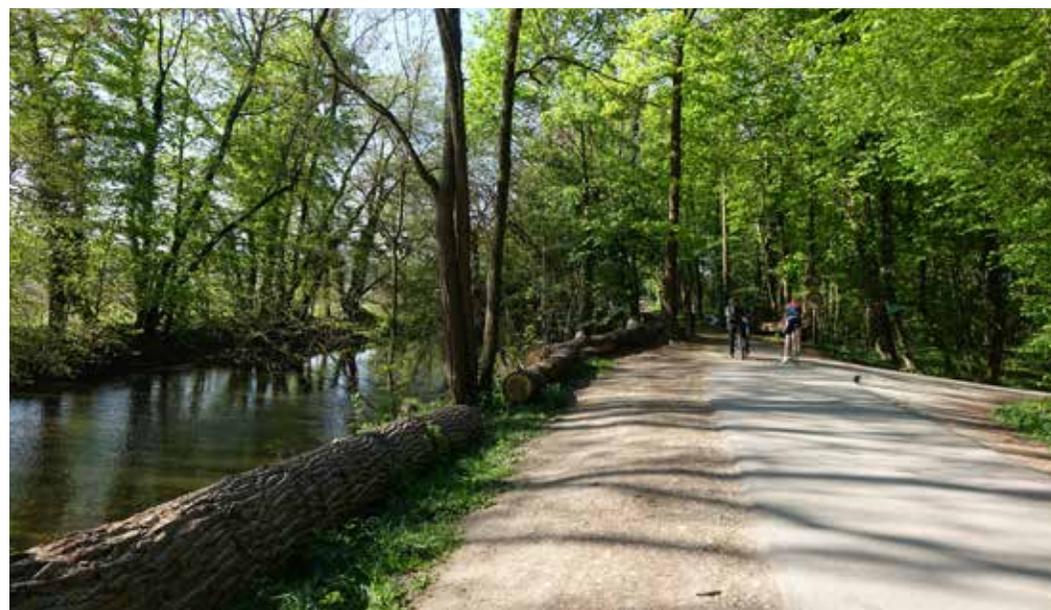
La Ville de Colmar subventionne l'achat de vélos neufs (y compris électriques) achetés auprès des professionnels du cycle. Depuis le lancement de cette mesure en 2008, des milliers de vélos ont été subventionnés à Colmar et dûment gravés contre le vol pour contribuer à des déplacements plus sains pour la santé de leurs propriétaires et pour notre environnement à tous. En parallèle, deux espaces de location de vélos ont été créés à la gare et au parking Lacarre.

Par ailleurs des guides existent pour faciliter le déplacement des cyclistes à Colmar et dans l'agglomération. Ils sont largement diffusés auprès de l'Office du tourisme, des mairies de l'agglomération et d'un certain nombre de partenaires privés et associatifs.

CHIFFRES CLÉS



→ + de 120 kilomètres
de réseau de pistes et voies
cyclables dans l'agglomération



ÉCOLOGIE

AUGMENTER
ET PRÉSERVER
LE PATRIMOINE
NATUREL





PRÉSERVER ET DÉVELOPPER LA NATURE EN VILLE

CHOYER LES ESPACES VERTS

À Colmar, les espaces verts représentent une surface de 115 hectares dont 98 sont entretenus par les jardiniers de la Ville.

Afin de développer et de préserver cet atout dont Colmar a la chance de bénéficier, le service municipal des espaces verts a depuis longtemps opté pour une gestion durable, récompensée notamment par deux « libellules » au titre de la charte établie par la Région Alsace et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, ainsi que par quatre fleurs au concours national des « villes et villages fleuris ».

CHIFFRES CLÉS



→ 17m²

d'espaces verts pour chaque Colmarien



→ 160 m²

de "nature" pour chaque Colmarien
(espaces verts + forêts)



PRENDRE SOIN DES ARBRES

Élément primordial et durable du paysage urbain, les arbres constituent un capital précieux qu'il convient de protéger. En effet, outre leurs valeurs historiques, culturelles, esthétiques, psychologiques ou sociales, les arbres jouent un rôle fondamental dans la régulation du climat urbain et dans la régénération et la dépollution de l'air.

À Colmar, plusieurs actions sont donc menées pour préserver et développer spécifiquement le patrimoine arboré : développement du patrimoine public d'arbres d'alignement, amélioration des techniques de culture, choix des plantes, diversification végétale.



PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL EN GÉRANT MIEUX SES DÉCHETS

LE TRI ET LES GESTES INDISPENSABLES

Depuis longtemps, Colmar Agglomération met en œuvre une politique particulièrement vertueuse en matière de gestion des déchets. Ainsi, ville après ville, quartier après quartier, l'ensemble du territoire pourra bientôt, par exemple, trier les biodéchets à part : une performance rare au niveau national.

De manière générale, les nombreuses possibilités de tri offertes par la collectivité, couplées à l'adhésion des habitants qui sont dorénavant pleinement habitués à trier, donnent d'excellents résultats. La statistique qui nous le prouve, c'est la diminution du tonnage des ordures ménagères. Autrement dit, la part de tout ce qui n'a pas pu être trié et qui reste dans la poubelle « générale » est en diminution constante.

CHIFFRES CLÉS



→ Moins 20 % en seulement 3 ans de déchets qui restent dans la poubelle non triés



SENSIBILISER LES PLUS JEUNES

La bonne attitude s'acquiert dès le plus jeune âge. Colmar Agglomération s'engage auprès des plus jeunes afin que les gestes bons pour l'avenir de notre planète deviennent pour eux de simples réflexes. Ainsi, des animations spécifiques sont mises en place auprès des écoles maternelles et primaires pour développer l'apprentissage du tri sélectif : c'est l'opération Écol O tri.

Colmar Agglomération intervient aussi en amont de la production de déchets : dans la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires.



Créé en 2007, l'Observatoire de la nature est un outil rapidement devenu indispensable.

Il se situe en forêt du Neuland et s'est rapidement imposé comme un pivot de la politique de sensibilisation du grand public aux enjeux du développement durable. Entouré d'un sentier thématique sur l'énergie, il permet d'éveiller les plus jeunes en particulier à l'importance de protéger la nature. Il leur donne, à cet effet, quelques pistes pour ce faire.

Tous les ans, des milliers de personnes et d'enfants bénéficient d'une action ou d'une animation de sensibilisation à l'environnement et au développement durable sur le site de l'Observatoire de la nature de Colmar.



CHIFFRES CLÉS



→ 20 000 logements par an
chauffés par le "réseau de chaleur"



→ 200 000 MWh par an environ
de chaleur produite



→ 15 km de réseau d'eau
en forte température



→ 5 km de réseau d'eau
en basse température

CHAUFFAGE URBAIN, LE CHOIX DU BON « MIX »

Pour assurer le chauffage de l'équivalent de 20 000 logements, la Société colmarienne de chauffage urbain exploite un « mix énergétique » qui privilégie les « énergies renouvelables et de récupération ». Une partie de l'apport provient de la vapeur issue du centre de valorisation énergétique (55 à 60 % des besoins annuels de chaleur) et de la biomasse bois (15 à 20 % des besoins annuels de chaleur). Les chaudières qui utilisent des énergies fossiles ne sont utilisées que pour compléter la demande des clients lors des forts épisodes de froid.

Ce « mix énergétique » est donc particulièrement vertueux et a plusieurs fois été récompensé.

SOCIAL

**VERS LE MIEUX
VIVRE ENSEMBLE**



COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COLMAR SOLIDAIRE

Colmar sait se montrer solidaire au-delà de ses frontières avec les habitants de régions moins favorisées : au Cameroun, au Burkina Faso ou encore au Sénégal en partenariat avec le Comité catholique contre la faim, et ailleurs encore lorsque des catastrophes particulières rendent vitale la solidarité internationale.



LIMBÉ AU CAMEROUN

La communauté urbaine de Limbé regroupe trois villes (Limbé I, II et III) pour environ 100 000 habitants. Ce territoire anglophone est situé sur la côte Sud-Ouest du Cameroun, au pied du mont Cameroun.

En 2009, Gilbert Meyer, Maire de Colmar a reçu à Colmar Andrew Motanga Monjimba, nouvellement nommé délégué du gouvernement pour la communauté urbaine de Limbé. C'est dans ce contexte qu'un partenariat a été élaboré suivant quatre axes de travail principaux.

- Axe 1 :** Élaboration et mise en œuvre d'une politique de sécurité civile avec la mise en service du centre de secours de Limbé et la sensibilisation et la mobilisation de la population.
- Axe 2 :** Élaboration et mise en œuvre d'une politique de gestion durable des bassins versants afin de protéger la population des risques d'inondation ou de glissement de terrain et de protéger les ressources en eau potable à Limbé.
- Axe 3 :** Élaboration et mise en œuvre d'une politique de développement touristique avec la création d'un site internet et de divers produits touristiques.
- Axe 4 :** Promotion réciproque des deux villes à travers des projets d'échanges dans les domaines culturels et sportifs.



PAYS MOSSI AU BURKINA FASO

Colmar Agglomération a décidé de financer un module de développement durable destiné à un village du Pays Mossi situé au Burkina Faso. Ces modules de développement durable ont été conçus à partir de containers recyclés, pour générer et stocker de l'énergie électrique, via des panneaux solaires. Les bénéficiaires de ces outils sont à la fois écologiques, économiques et sociaux puisqu'ils permettent le développement d'une micro-économie circulaire.

Le concept offre de réelles perspectives d'avenir aux exclus de l'électrification en Afrique, partout où le solaire est une solution. Il instaure une économie circulaire qui permet d'alimenter des outils nécessaires à la vie courante et de fournir un accès aux technologies de l'information et de la communication.

Cela améliore de manière significative les conditions de vie, lutte contre l'obscurantisme et endigue le problème des migrations économiques.

M. Gilbert Meyer, Maire et Président de Colmar Agglomération a obtenu une Marianne d'or en 2016 pour cette initiative.

LE SÉNÉGAL AVEC LE COMITÉ CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM

Par le biais d'un réseau de microcrédit, l'Union pour la solidarité et l'entraide (USE) permet aux femmes, principalement, de bénéficier d'une alphabétisation et d'un apprentissage de la gestion d'une petite « exploitation agricole » dans le respect d'une gestion raisonnée des ressources naturelles.

Le réseau de « caisses de solidarité » a permis de développer, outre le commerce des produits du maraîchage, des activités connexes telles que l'exploitation forestière, la fabrication de savon traditionnel...





MOBILISATION CITOYENNE

LES COLMARIENS S'IMPLIQUENT DANS LA VIE DE LEUR VILLE

Que ce soit au travers d'un conseil de quartier, d'un conseil citoyen, du conseil municipal des enfants ou encore du conseil des sages, les Colmariennes et les Colmariens sont nombreux à s'impliquer bénévolement dans la vie de leur ville.

Le succès de la première «Journée citoyenne», organisée en mai 2016, l'a amplement souligné : les habitants ne sont plus de simples « administrés », ils aiment être acteurs de l'amélioration de leur cadre de vie. La Ville de Colmar a été séduite par les nombreuses vertus de cette manifestation. Douze chantiers d'intérêt général ont ainsi été proposés de part et d'autre de la ville, sur lesquels 220 Colmariens environ, dont la quasi-totalité du conseil des sages de la Ville, se sont retrouvés : un succès encourageant pour les années suivantes.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

L'objectif est avant tout pédagogique puisqu'il constitue une instance d'apprentissage pratique de la démocratie représentative et de ses rouages.



CONSEIL DES SAGES

Cette instance consultative de réflexion, de conseil et de proposition, a pour objectif d'ouvrir le dialogue avec les seniors sur tous les sujets concernant la ville, ainsi que de permettre une meilleure prise en compte de leurs besoins particuliers.



CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Le CESEC est un organe à vocation consultative dont la mission est d'éclairer la municipalité par ses études et ses avis sur différents projets transversaux d'intérêt local de nature économique, sociale et environnementale. Sa vocation est de représenter un véritable incubateur d'idées destiné à alimenter la réflexion et l'action politique



CONSEILS DE QUARTIER

Les conseils de quartier sont des lieux d'échange et de dialogue entre les habitants d'un quartier et les représentants de la municipalité. Ils ont pour objectif de permettre une meilleure prise en compte des réalités quotidiennes de chaque quartier dans le processus de décision municipale. Ce sont les pierres angulaires du dispositif de démocratie de proximité.

CONSEIL CITOYENS

Les conseils citoyens ont pour objectif, de permettre aux habitants et acteurs du quartier de s'engager dans une démarche participative. Ils sont des lieux d'échanges, assurent la représentation des habitants dans toutes les instances du contrat de ville et permettent la co-construction d'actions à partir des besoins des habitants.



UN NOUVEL URBANISME,

PLUS RESPECTUEUX
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

La Ville de Colmar et le bailleur social Pôle Habitat se sont engagés, dès juin 2006, dans un programme de rénovation urbaine pour le quartier Europe Schweitzer.

Cet ambitieux programme bénéficie du soutien de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine. Il a permis de modifier en profondeur l'image du quartier Europe-Schweitzer et d'en améliorer considérablement aussi bien la typologie urbaine et architecturale, que le confort des logements, et la qualité des espaces extérieurs privés et des aménagements publics. Le développement durable a servi de véritable fil conducteur pour la conception et la réalisation de ce programme.



CHIFFRES CLÉS

-  → **820 logements réhabilités**
au niveau bâtiment basse consommation (BBC)
-  → **88 logements construits**
en BBC
-  → **20 logements construits**
en effinergie +
-  → **7 logements construits**
en niveau passif



ÉCO-QUARTIER

La collecte sélective des déchets en conteneurs enterrés a été étendue à l'ensemble du quartier. Les modes doux de déplacement ont bénéficié d'une place privilégiée dans les projets d'aménagement.

Enfin, une attention particulière a été portée sur la gestion des eaux pluviales : surface perméable pour favoriser l'infiltration, noues paysagères...

Dans le cadre de ce nouvel urbanisme, le projet le plus innovant reste la construction d'un éco-quartier de 27 logements, lauréat du Prix bâtiment durable Grand Est 2016.





+ d'actus + de Colmar

Téléchargez gratuitement
les applications



Colmar prend son envol

#colmarandyou

23 mars

Duathlon

7 > 23 avril

Colmar fête le printemps

20 > 28 mai

Les musicales

5 > 14 juillet

Festival international
de musique

13 juillet

Nuit multicolore

27 juillet > 6 août

70^e Foire aux vins d'Alsace

Juillet > août

Cinéma de plein air

26 août

Summer night